



Mission Locale du secteur de Cournon Bilan d'activité 2019

La mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale

« Notre Mission , votre Réussite »



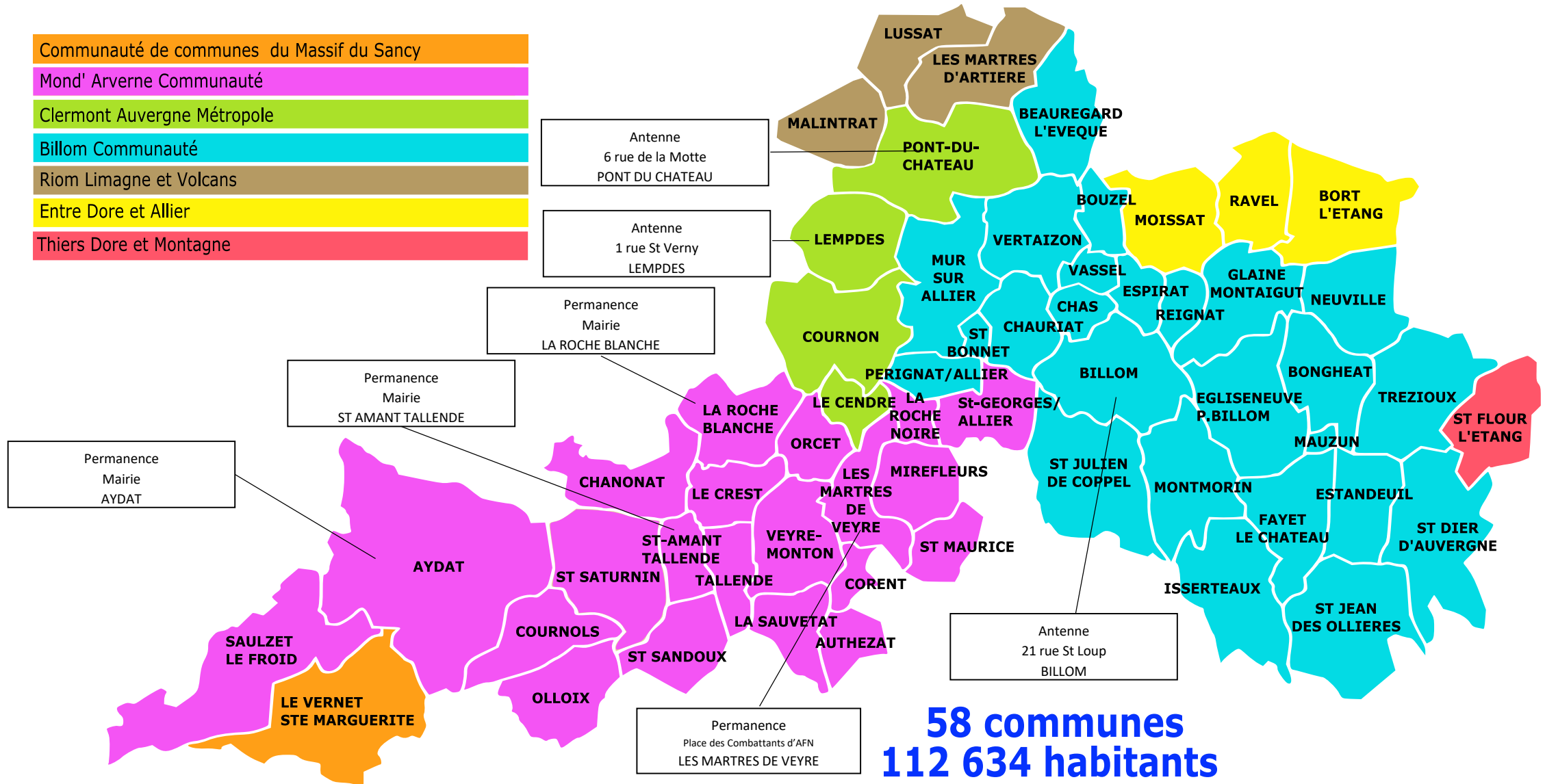
www.facebook.com/missionlocalecournon



www.mission-locale-cournon.com



TERRITOIRE D'INTERVENTION DE LA MISSION LOCALE du SECTEUR de COURNON





L'équipe

Accueillir

Informier

Orienter

Accompagner

Soit **17,27**
équivalents
Temps Pleins

Directrice
Nadine Chabrier
Directrice adjointe
Isabelle Tourret

13 Conseillers

- **Conseillers en insertion sociale et professionnelle généralistes (dont 1 chargé de projet)**
Anne Hernandez, Julien Méritet, Christian Monaco, Virginie Petit (Déléguee suppléante du personnel), Marina Tronche
- **Conseillers en insertion sociale et professionnelle au Pôle Entreprise**
Catherine Roudet, Florent Valette
- **Conseillers en insertion sociale et professionnelle dédiés à la Garantie Jeunes**
Emmanuel Dumange, Hélène Esbelin
- **Conseillers en insertion sociale et professionnelle dédiés aux projets européens**
Laurence Amato, Isabelle Martin, Michel Plazenet, Marine Popinat (remplaçante)

**Assistante
financière**
Virginie Daval

**Assistante
Administrative dédiée à
la Garantie Jeunes**
Christine Da Silva

Psychologue de la CPAM
(personnel mis à disposition)
Sabine Chavarot

Chargées d'Accueil
Valérie Djella – **déléguee du
personnel et syndicale** – Sabine
Rodde, Aude Costa (remplaçante)

Informaticien
Romain Peired
42,66 h/mois



La Mission Locale au plus près des jeunes

Antennes

Billom

Lundi matin, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

7 conseillers (prescripteurs ou dédiés aux dispositifs européens) assurent l'accompagnement des jeunes

Pont du Château

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

7 conseillers (prescripteurs ou dédiés aux dispositifs européens) assurent l'accompagnement des jeunes

Lempdes

Lundi, mardi, mercredi et jeudi 7 conseillers (prescripteurs ou dédiés aux dispositifs européens) assurent l'accompagnement des jeunes

Permanences

Les Martres de Veyre

Lundi après-midi, mardi matin, mercredi matin et vendredi après-midi

2 conseillères assurent l'accompagnement des jeunes

Saint Amant Tallende

Jeudi

1 conseillère assure l'accompagnement des jeunes

Sur rendez-vous en mairie

Aydat

Jeudi matin

1 conseillère assure l'accompagnement des jeunes

La Roche Blanche

Vendredi matin

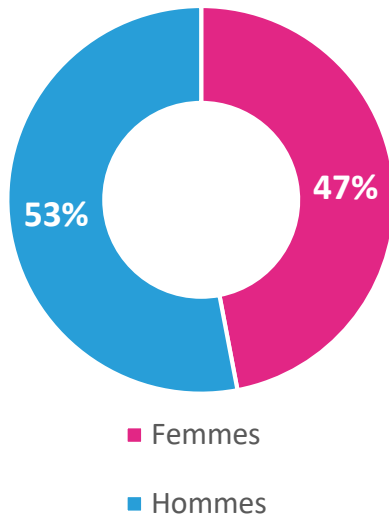
1 conseillère assure l'accompagnement des jeunes



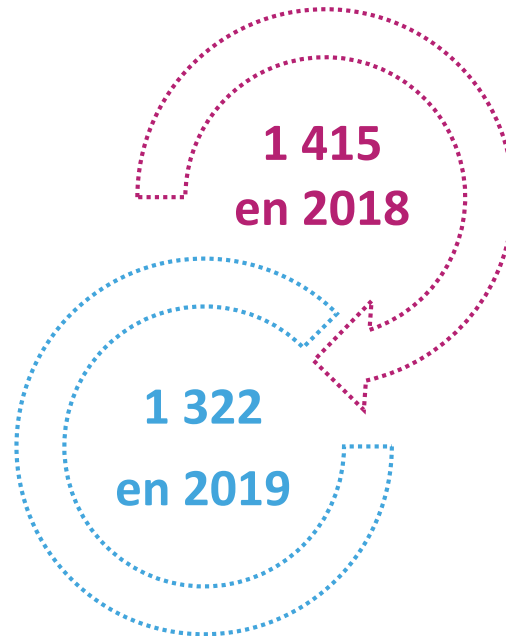
Jeunes accompagnés en 2019

1 322 jeunes suivis

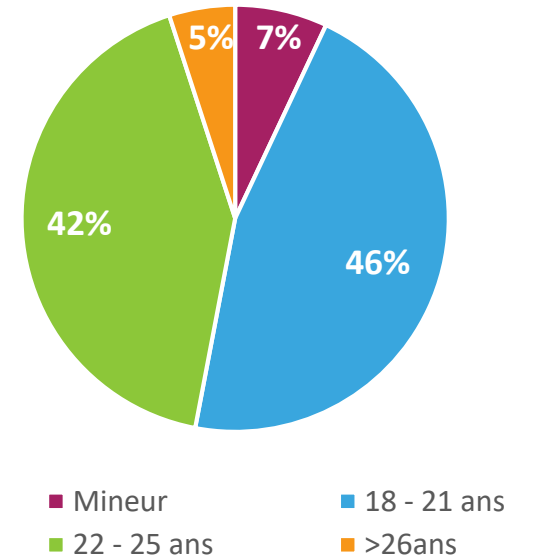
Répartition par sexe



Nombre de jeunes accompagnés



Répartition par âge

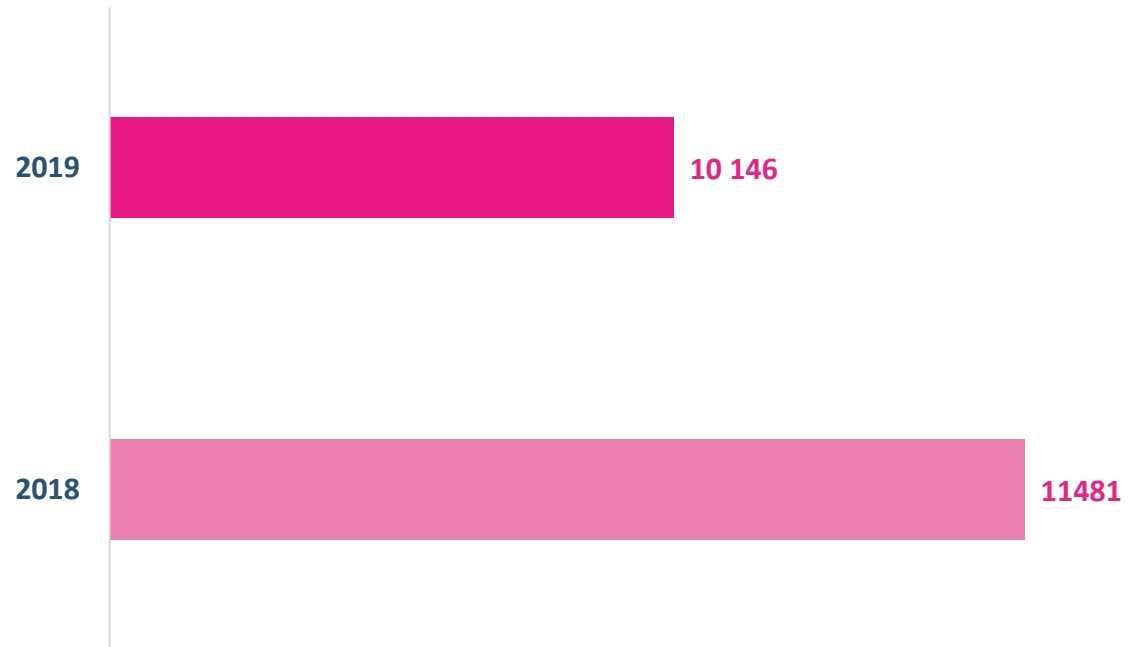




L'accompagnement de tous les jeunes

Une mission de service publique de proximité

Nombre d'entretiens



67% sont logés chez leurs parents et
11% résident en logement précaire



54% disposent d'un moyen de
locomotion autonome



88 % des jeunes suivis sont
célibataires



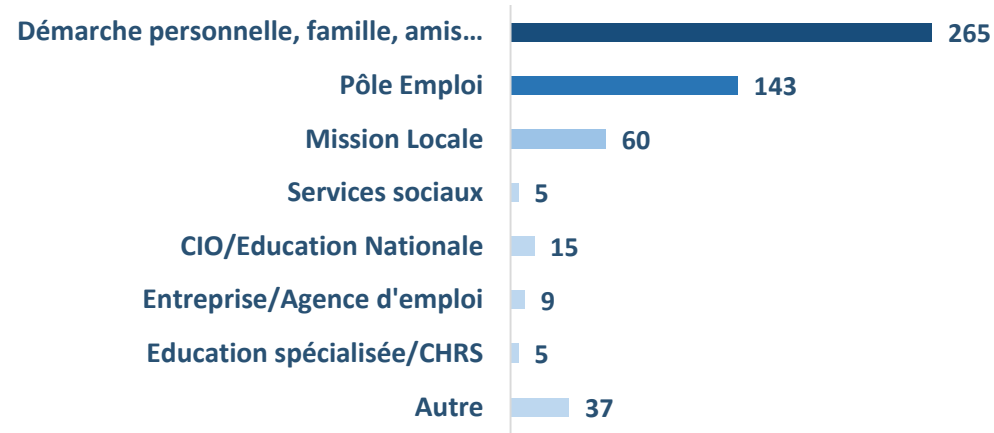
22% ne sont pas couverts par une
complémentaire santé

Les entretiens regroupent les ateliers, les entretiens individuels et les informations collectives.

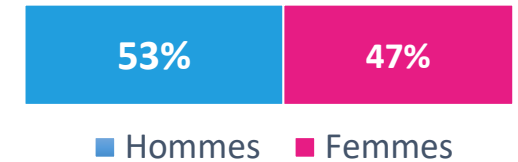


Les premiers accueils en 2019

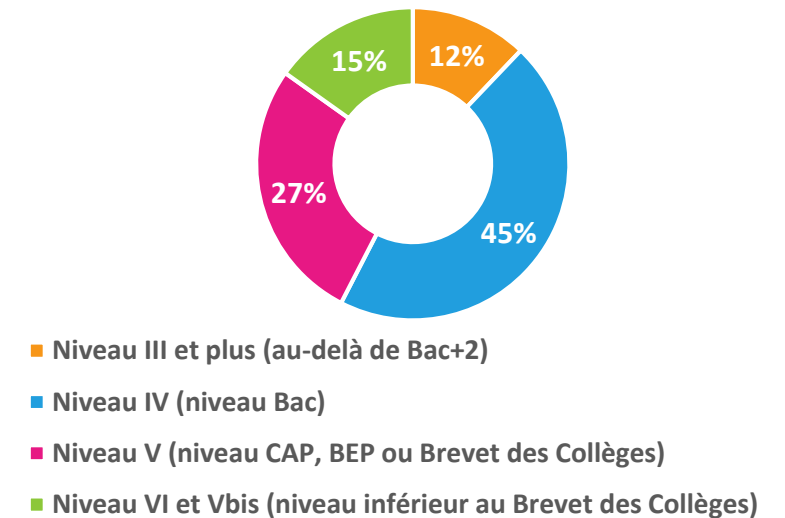
Jeunes en premier accueil selon l'origine de leur venue



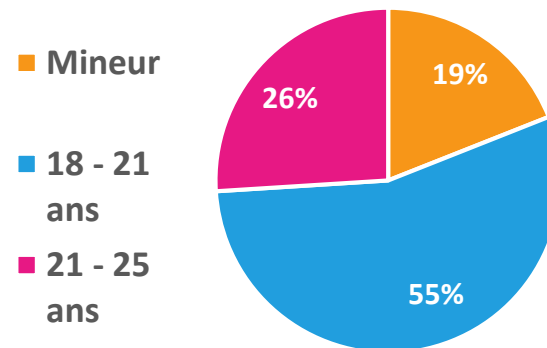
Répartition par sexe



Répartition des jeunes selon leur niveau de qualification



Répartition par âge



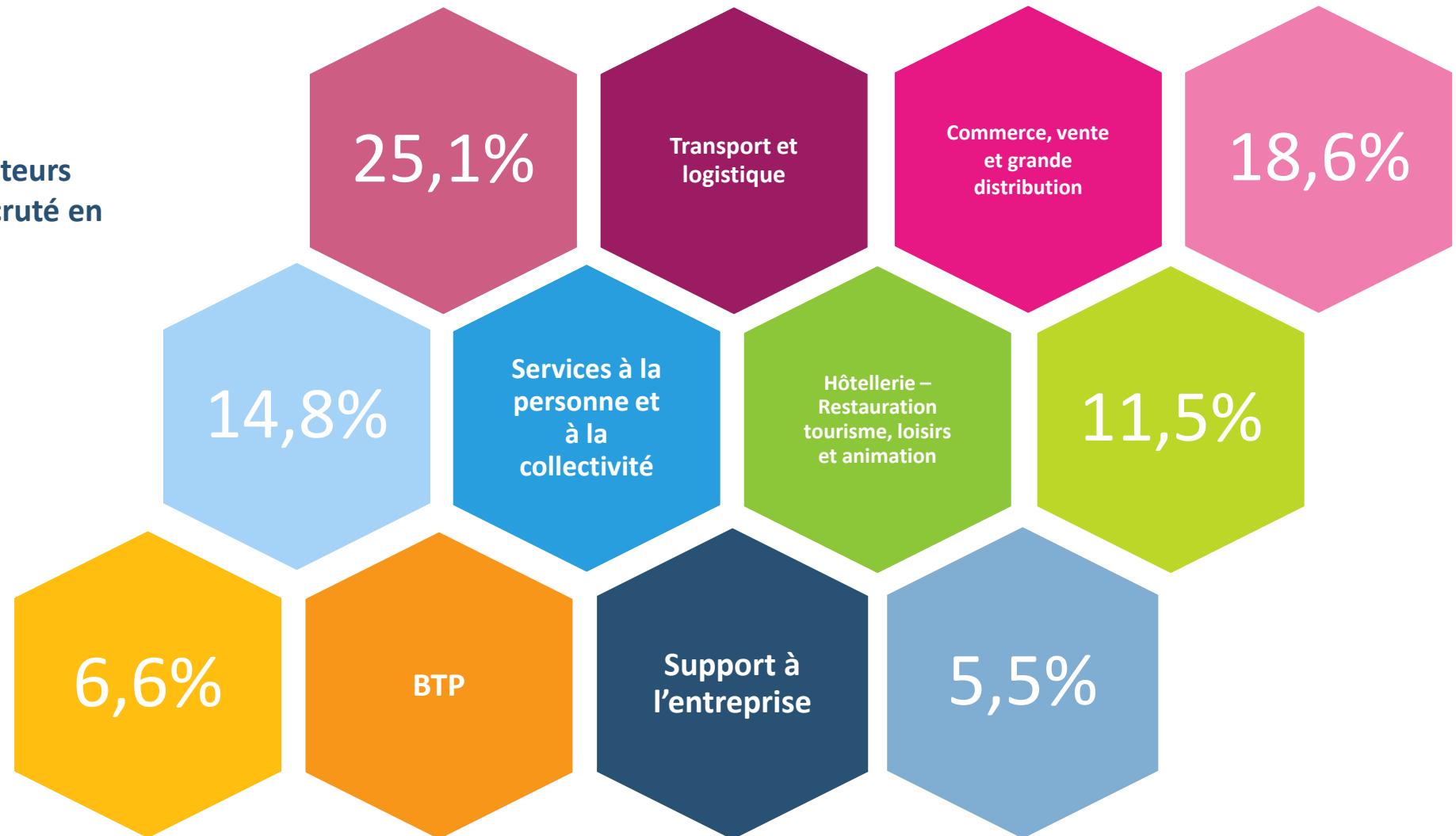
581
1ers accueils
en 2018

539
1ers accueils
en 2019



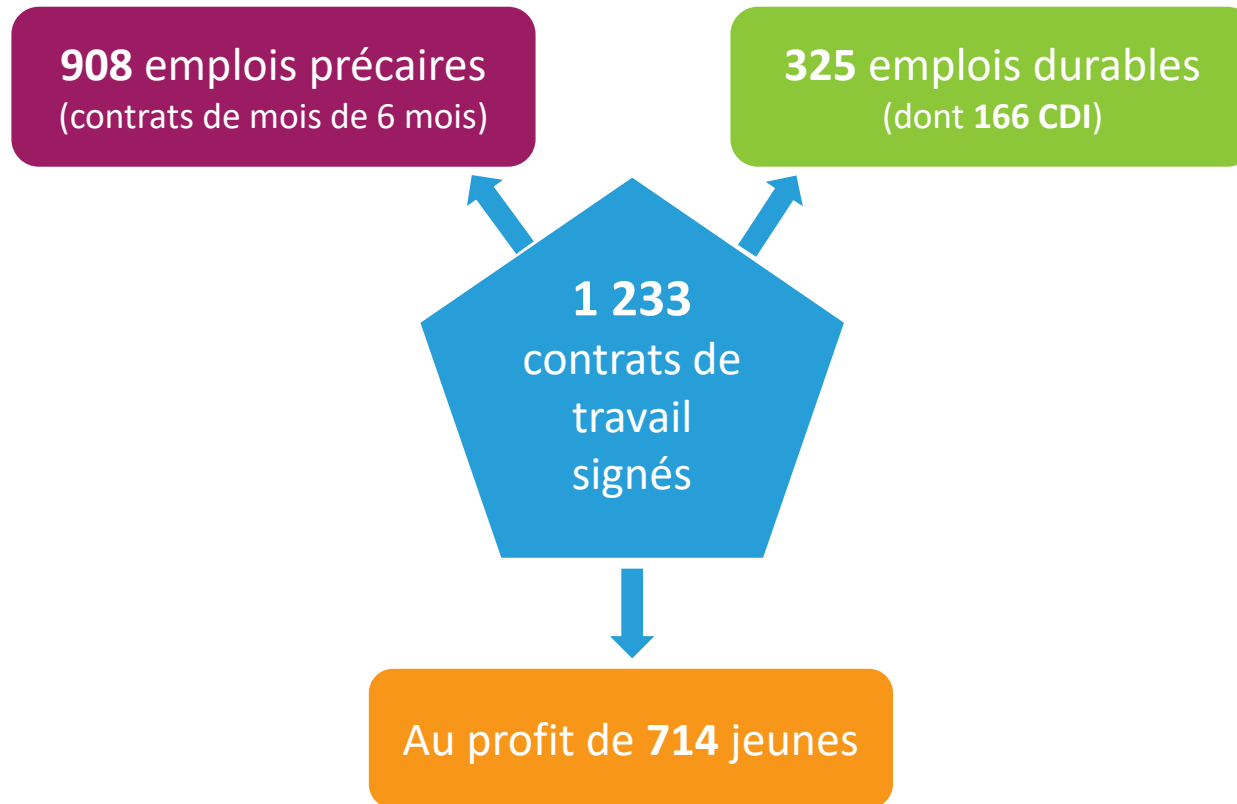
Les chiffres clés de l'emploi en 2019

Les principaux secteurs
d'activité qui ont recruté en
2019

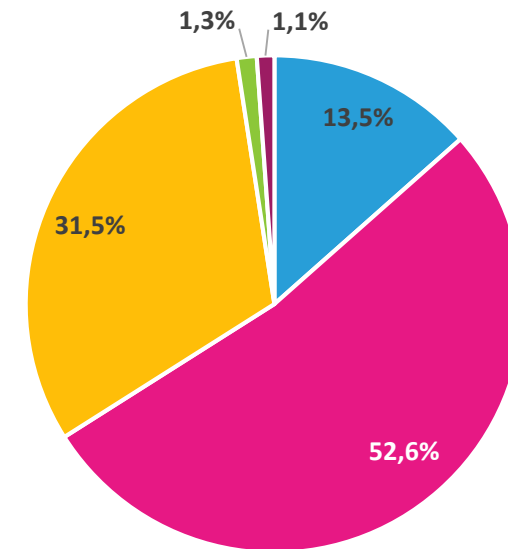




Les chiffres clés de l'emploi en 2019



L'emploi par type de contrat

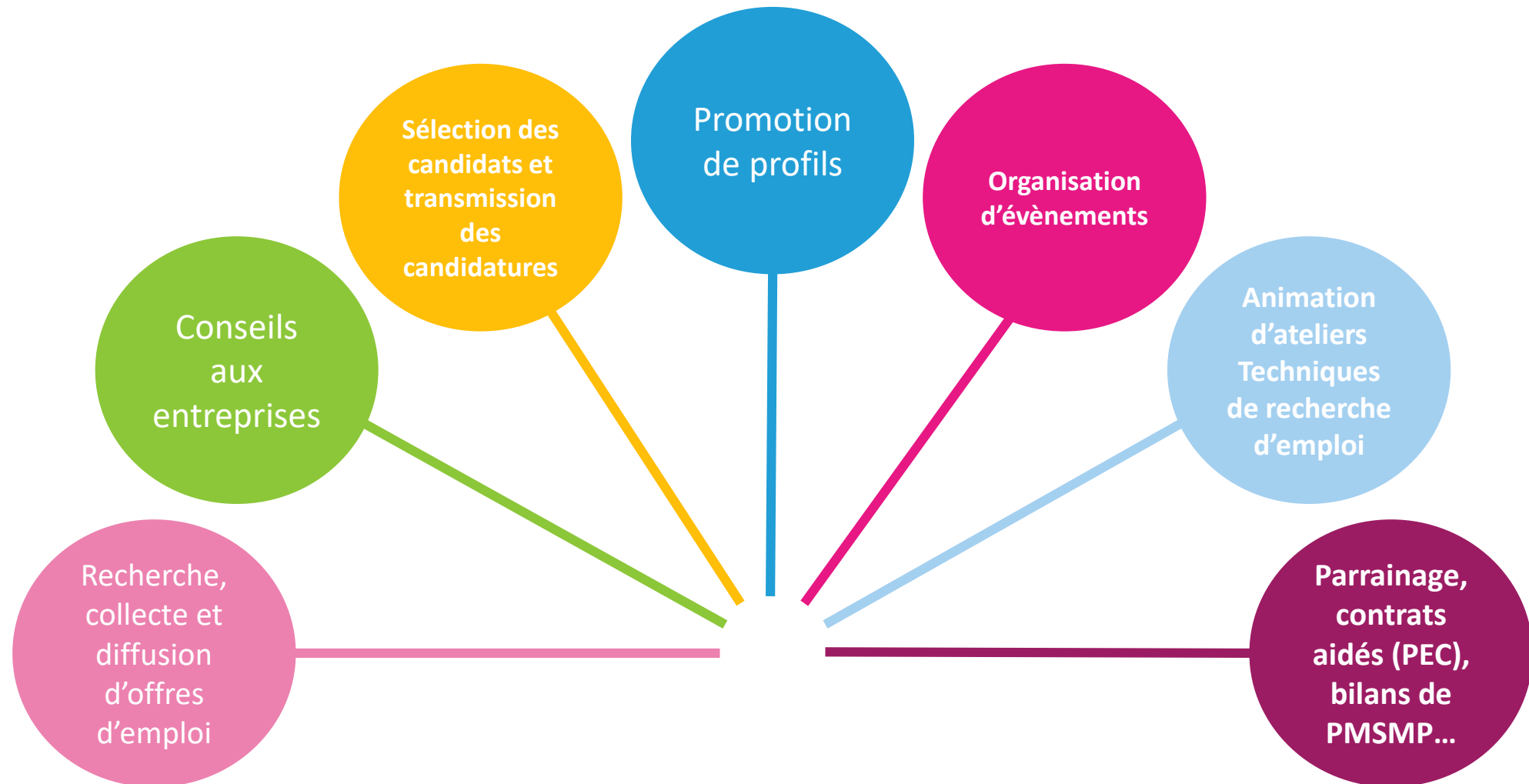


Type de contrat

■ CDI ■ CDD ■ INTERIM ■ Contrats aidés ■ Autres



Le Pôle Entreprise





L'accompagnement vers l'emploi

Des services pour faciliter les recherches d'emplois





La Mobilité

La mobilité des jeunes reste une préoccupation pour leur insertion sociale et professionnelle. Faciliter l'accès au permis par tous les moyens existants est une priorité. Pour faciliter la mobilité des jeunes, nous avons plusieurs outils :

L'Aide à la mobilité du Conseil Régional
réservée aux jeunes qui accèdent aux
formations financées par la Région.



La **Carte illico** issue du partenariat entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la SNCF.
Cette carte réservée aux personnes en recherche d'emploi est valable un an et permet de bénéficier d'une réduction de 75% pour tous les voyages régionaux, ainsi que la gratuité du transport pour se rendre à un entretien d'embauche ou un entretien préalable à une formation.

Aide au permis

Plusieurs Mairies et Communautés de Communes (en contrepartie d'un investissement dans la collectivité) permettent aux jeunes de bénéficier d'une aide financière en considérant :

- que le permis de conduire est un atout incontestable pour l'emploi et la formation,
- qu'il nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous les jeunes,
- qu'il contribue à lutter contre l'insécurité routière.



Les tickets T2C que nous distribuons aux jeunes en difficulté et en attente du Pass'bus, presque 700 tickets en 2019

Le réseau de transport Transdôme



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT



Le logement et la santé

Logement

Accéder à un **logement autonome** est pour de nombreux jeunes une étape cruciale dans leur développement personnel. Tous ne rencontrent pas les mêmes difficultés et l'accompagnement se fait à plusieurs niveaux : aides financières, informations et conseils sur le logement, intermédiation entre le jeune et le bailleur ou mise en relation pour un hébergement.

En 2019, **83 jeunes** ont été accompagnés afin de leur garantir un accès à l'autonomie plus serein.

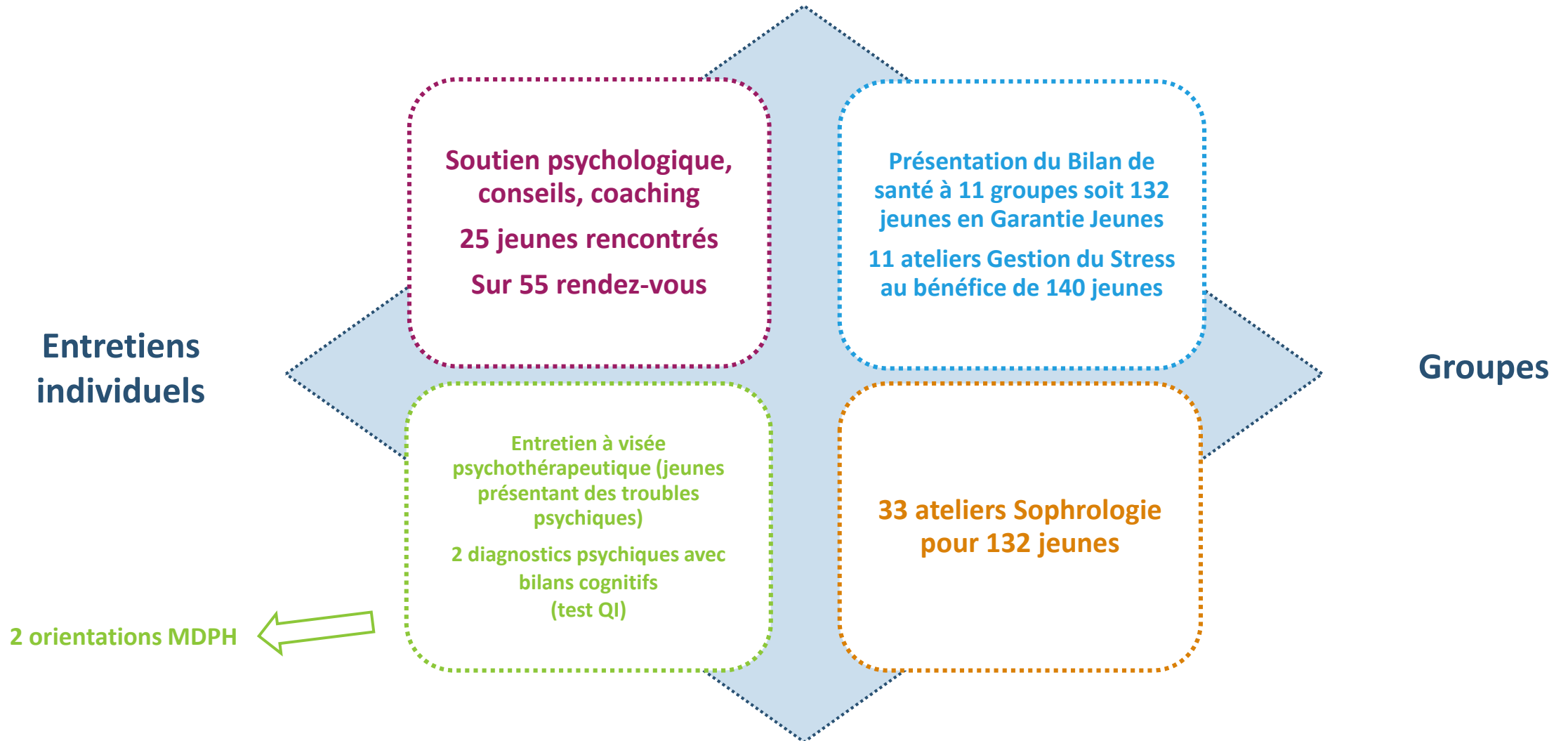
Santé

Pour favoriser la **prévention et la promotion de la santé**, la mission locale assure un rôle prioritaire auprès des jeunes en les orientant auprès des services de santé, en leur apportant des informations et des conseils sur la santé, en les accompagnant dans leurs demandes d'aides financières et de prises en charge.

C'est en assurant cette mission de proximité que nous avons pu venir en aide à **207 jeunes** en 2019.



La Santé





Le Fonds d'Aide aux Jeunes et Le Fonds Métropolitain d'Aide aux Jeunes

FAJ

Le Fonds d'Aide aux Jeunes est cofinancé par Clermont Auvergne Métropole, le Conseil Départemental et la Caisse d'Allocations Familiales.

26 dossiers FAJ ont été instruits en 2019
Pour un montant de **5 361,94 €**

En 2019 les Conseillers en Insertion Sociale et Professionnelle ont instruit **60** aides pour un montant total de **12 844,88€**. Ces aides sont le plus souvent attribuées pour des secours d'urgence, l'aide à l'insertion et les secours temporaires.

Ces aides sont précieuses car elles permettent aux jeunes de faire face rapidement à des problèmes financiers ponctuels.

FMAJ/FLAJ

Le Fonds Métropolitain d'Aide aux Jeunes a été transféré par le Département à la Métropole. Il concerne les communes de Cournon, Le Cendre et Lempdes.

Le Fonds Local d'Aide Aux Jeunes est cofinancé par le Conseil Départemental et les communes de La Roche Blanche, Mirefleurs et Les Martres de Veyre.

34 dossiers ont été instruits en 2019
Pour un montant de **7 482,94€**.



Information, orientation, formation

Les Conseillers ont la responsabilité de transmettre des informations actualisées et adaptées à la situation de chaque public et d'aider le jeune à effectuer ses choix. Leurs missions sont les suivantes :

- Amener le jeune à découvrir et choisir un métier
- Rendre le jeune acteur de sa démarche
- Découvrir et comprendre le monde de l'entreprise

De plus, le **Conseil en Evolution Professionnelle** (CEP) continue d'être mobilisé en 2019. C'est un dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé proposé à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle et, s'il y a lieu, établir un projet d'évolution professionnelle (reconversion, reprise ou création d'activité...).

Formations financées par Pôle Emploi

Pôle Emploi a financé 54 parcours de formation, dont la plupart dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), soit :

- 18 sur des actions collectives dont
 - 12 actions préparatoires
 - 6 actions certifiantes
- 13 en formation préalable à embauche dont
 - 7 Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR)
 - 4 Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC)
 - 2 Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI)
- 23 sont entrés en formations certifiantes via des demandes de financement individuel (AIF), dont 5 pour des permis de conduire en mobilisant leur Compte Personnel de Formation (CPF)



Formations financées par le CRAURA

Ces formations peuvent permettre aux demandeurs d'emploi de construire leur avenir professionnel en découvrant des métiers, en validant leur projet professionnel, en préparant des qualifications ou des certifications. Ces actions leur assurent un accès plus serein au marché du travail.

35 jeunes ont bénéficié de ces actions selon la répartition suivante :

- 4 à l'Ecole de la Deuxième Chance
- 8 sur des actions certifiantes (programme Former Pour l'Emploi)
- 17 en formations sanitaires et sociales de niveaux V et IV
- 2 ont obtenu un financement individuel de leur formation
- 4 autres (FPIPH, DAEU, CARED)



28 jeunes ont fait appel à d'autres sources de financement tels que l'autofinancement, CPF, autres régions...



Les dispositifs d'Accompagnement Renforcé

PACEA

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie

Le PACEA constitue le cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes, à ajuster et graduer en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune. Il peut mobiliser, avec une plus ou moins grande intensité, différentes modalités d'accompagnement (collectif, individuel, mise en situation professionnelle, ...), les outils de la politique de l'emploi et de la formation, ainsi que toute action de nature à lever les freins périphériques à l'emploi.

513 entrées en PACEA en 2019



PPAE

Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

La Mission Locale est signataire d'une convention de partenariat avec Pôle Emploi, et dans ce cadre elle accompagne les jeunes demandeurs d'emploi dans la mise en place de leur Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

304 Jeunes ont été confiés à la Mission Locale par Pôle Emploi dans le cadre de la cotraitance. La convention locale de coopération renforcée entre Pôle Emploi et la Mission Locale du Secteur de Cournon vise dans l'intérêt des jeunes et des employeurs à accentuer d'une part la complémentarité des savoir-faire respectifs et réciproques des offres de suivis des partenaires et d'autre part la territorialisation des actions avec un projet local de coopération permettant une adaptation des modalités d'intervention, pour une meilleure efficacité.

487 PPAE en 2019



pôle emploi

PARRAINAGE

Le parrainage est un outil significatif de la mise en œuvre des politiques pour l'emploi et de la lutte contre toutes les formes de discriminations sur le marché du travail.

Le parrainage ne constitue pas une mesure supplémentaire, mais un renforcement de l'accompagnement visant à conforter le jeune parrainé dans son parcours d'insertion et de recherche d'emploi.

Il vient consolider l'efficacité de tous les dispositifs d'insertion, mais également des procédures d'embauche.

9 parrainages en 2019





Les dispositifs

La Garantie Jeunes



2013
Lancement
de la
Garantie
Jeunes

Plus de 45%
de sorties
positives en
2019

705
jeunes
entrés de
2013 à 2019

132
entrées en 2019

3
salariés dédiés

12 mois d'accompagnement renforcé dont 1 mois d'accompagnement collectif.

Des ateliers de techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivations, simulations d'entretiens d'embauche...) en collaboration avec le Pôle Entreprise et des partenaires extérieurs.

Des périodes de mise en situation en milieu professionnel chaque mois.



Les dispositifs

L'IEJ – Apprenti2mains



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) vise à offrir un parcours d'insertion professionnelle et sociale en faveur des jeunes européens de 16 à 25 ans les plus en difficultés.

Ses Objectifs :

- ✓ Repérer les jeunes « en difficulté d'insertion » à la recherche d'un contrat d'apprentissage
- ✓ Accompagner individuellement et progressivement

Un conseiller mobilisé sur ce dispositif



Durant l'accompagnement

1^{ère} phase de diagnostic

62 jeunes

Une 2^{nde} phase d'accompagnement

60 jeunes suivis

Situations à la sortie du dispositif

23 jeunes en Apprentissage

4 jeunes en CDD

2 jeunes en CDI

3 jeunes en intérim

4 jeunes en réorientation

2 retours à la formation initiale

2 jeunes en formation professionnelle

**8 abandons (3 pour motifs personnels,
1 sans nouvelles, 4 non respect des engagements)**

12 jeunes sans solution

2 déménagements



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Les dispositifs

FSE – SAS'Emploi



Les objectifs du dispositif :

- ✓ Accompagnement renforcé de 3 à 6 mois couplant approches individuelle et collective
- ✓ Accompagnement dans une recherche d'emploi direct vers un métier ciblé
- ✓ Création de liens avec les employeurs

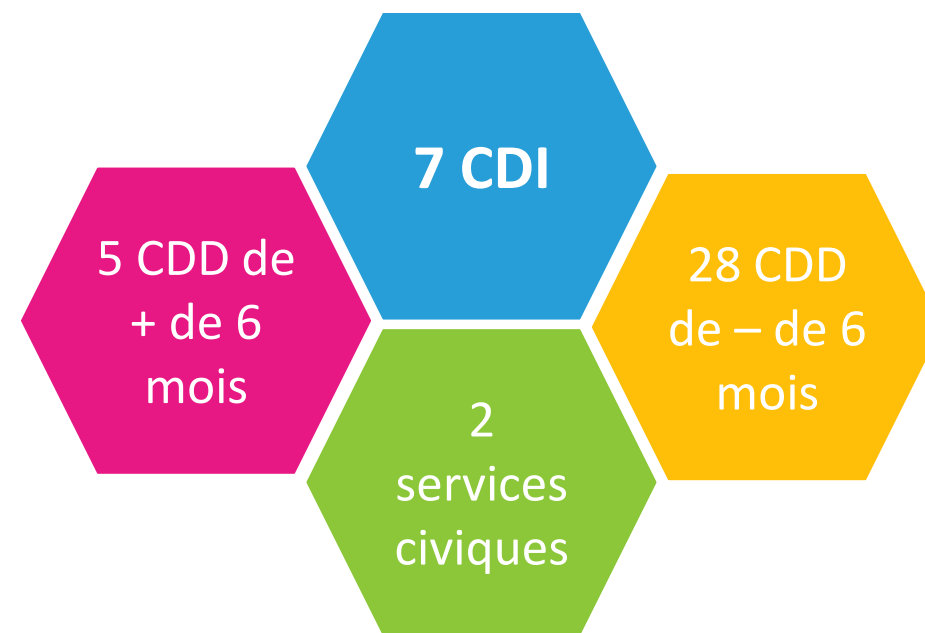
1 conseillère mobilisée sur ce dispositif

Durant l'accompagnement



Durant l'opération, 73 jeunes ont suivi l'accompagnement jusqu'à son terme.

Situation des jeunes à la sortie du dispositif





Les dispositifs

IEJ Région - Boost'Emploi



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

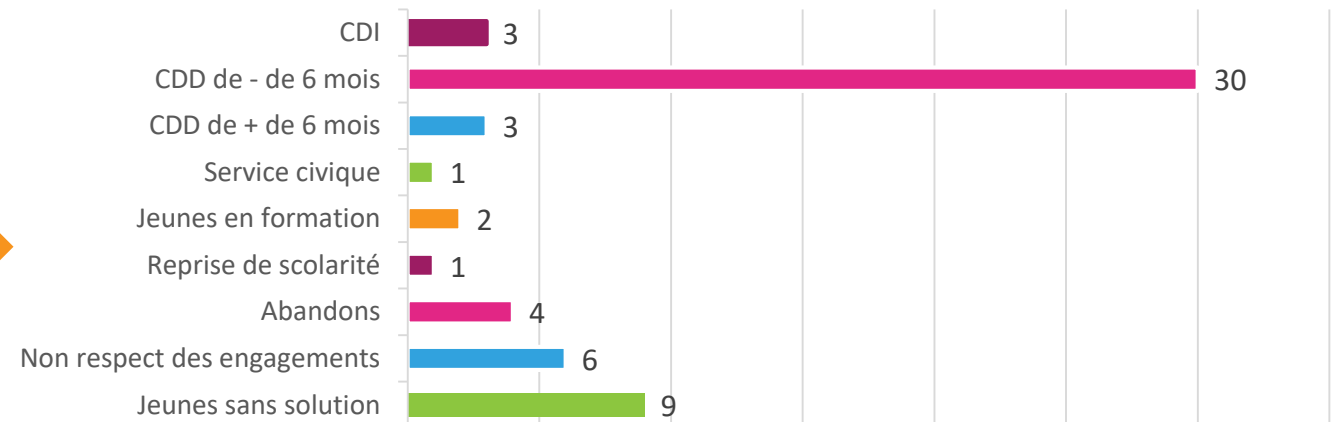
L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (Région) vise à offrir un parcours d'insertion professionnelle et sociale en faveur des jeunes de 16 à 25 ans les plus en difficultés.

Les objectifs

- ✓ La recherche de toute solution rapide d'emploi
- ✓ Un fort partenariat avec les employeurs à la recherche de candidats

1 conseillère mobilisée sur ce dispositif

Situation des participants à la sortie



1^{ère} phase de diagnostic

59 jeunes

Une 2^{nde} phase d'accompagnement

54 jeunes suivis



Les jeunes en QPV

pourQuoiPasVous

« pourQuoi Pas Vous » est une action en faveur des jeunes résidant en QPV dans le cadre du contrat de ville.

Elle avait pour objectif d'apporter un accompagnement plus global aux jeunes des QPV, tout en gardant à l'esprit l'accès à l'emploi et à l'autonomie.

20 jeunes y ont participé sur les 77 jeunes résidant en QPV en 2019, suivis par la Mission Locale.

3 axes d'actions proposés afin de lutter contre l'isolement et favoriser l'insertion sociale et professionnelle :

- Emploi
- Mobilité
- Accès à la citoyenneté, la culture, aux loisirs et aux sports

1 conseiller du Pôle Entreprise et la directrice adjointe mobilisés sur cette action

Ateliers de coaching emploi

Visites d'agences d'emplois

Ateliers numériques

Intervention du CIDFF sur l'égalité femme/homme dans le travail

Préparation aux recrutements

Axe emploi

Ateliers mobilité avec le SMTC

Utilisation des transports en commun pour la plupart des actions

Axe mobilité

Festival du court métrage

Battle de Hip Hop

Visite du Salon Joséphine

Visite de l'ASM Omnisports

Visite de la boutique solidaire à Cournon

Spectacle de cirque

Spectacle à l'opéra théâtre de Clermont-Fd

Visite de l'épicerie sociale de Cournon

« Activ'été » à Cournon

Spectacle « Extreme night fever » à Clermont Fd

Théâtre forum sur le parvis de la Maison des Citoyens

Visite de la Coloc'

Participation à la création d'une pièce de théâtre avec la compagnie ARIADNE

Sortie de fin d'année (Noël à Clermont Fd)

Axe citoyenneté, culture, loisirs, sports



Les dispositifs

Orienter vers la Formation et l'Emploi

Les 8 Missions Locales du Puy de Dôme et du Cantal réunies autour d'une action conjointe, en réponse à l'appel à projet du Conseil Régional « Orienter vers la Formation et l'Emploi ».

2 objectifs

Sensibiliser les jeunes aux secteurs d'activités porteurs d'emploi : transport, logistique, bâtiment, industrie, services à la personne

Accompagner des jeunes dans les manifestations : forums, visites d'entreprises, informations collectives, journées portes ouvertes dans les secteurs visés

Résultats pour la Mission Locale du secteur de Cournon
55 jeunes ont participé à 16 actions

18 jeunes ont trouvé une solution d'emploi ou de formation dans l'un des secteurs ciblés (pour un objectif de 12 jeunes)

4 CDI

3 CDD

9 missions intérim

2 Formations



Mobilisation des dispositifs en 2019

Dispositifs	Objectifs d'entrées	Réalisation	Pourcentage de réalisation
PACEA (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie)	Pas d'objectif	513	–
Garantie Jeunes	130	132	101,5%
PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi)	181 à 190	304	160%
Apprenti2mains (IEJ Région)			
Phase 1	60	62	103%
Phase 2	50	60	120%
Boost'Emploi (IEJ Région)			
Phase 1	60	59	98%
Phase 2	50	54	108%
Sas'Emploi (FSE)	70	73	104%
Parrainage	9	9	100%



La Cellule de Veille Educative (CVE)

La Cellule de Veille Educative permet « une concertation et une mutualisation des moyens » entre l'Education Nationale et les Missions Locales pour les jeunes en risque de rupture ou sortis du système scolaire depuis moins d'un an. L'objectif est de **proposer des solutions afin de réinscrire ces jeunes dans un parcours de formation, d'accompagnement vers la qualification ou l'emploi, ou un retour en scolarité.**

En 2019, cet outil de lutte contre la pauvreté et l'exclusion a permis de **repérer 58 jeunes connus de la Mission Locale.** Parmi ces jeunes, **51 ont bénéficié d'un accompagnement de la Mission Locale** dont **40 sont entrés dans un dispositif, 7 sont retournés en formation initiale et 1 a été orienté vers une autre structure d'accompagnement.**





Vacances Ouvertes

Parcours Vacances est un programme d'aide aux projets de départs des jeunes en difficulté dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle.



VACANCES
OUVERTES

Au service des projets vacances

Dans le cadre d'une convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), la Mission Locale (moyennant une **cotisation annuelle de 95 €**) permet aux jeunes, par le biais de l'association Vacances Ouvertes, d'obtenir une **bourse d'Aide au Projet Vacances d'un montant de 180 €**.

En 2019, ce sont **15** jeunes qui ont
bénéficié de cette aide pour un montant
global de **2 700 €**